

Chers adhérents,

Le contexte actuel rappelle l'importance d'une gestion collective du risque sanitaire. Le GDS de l'Isère intervient comme soutien dans vos élevages afin d'améliorer la qualité sanitaire et garantir la pérennité économique.

Nous tenons à remercier le Conseil Départemental pour son appui financier apporté aux exploitations iséroises. Le montant des subventions départementales est directement déduit de votre cotisation. Le Laboratoire Départemental applique également des tarifs avantageux pour les adhérents du GDS.

La mise en place de la nouvelle loi de santé animale (LSA) nous contraint à nous adapter. La gestion de l'IBR s'est durcie, ce qui a modifié nos habitudes de prophylaxies.

Le GDS se devait d'agir pour organiser une gestion plus collective de la besnoitiose. Avec l'aide du département, tous les bovins allaitants, non connus positifs, prélevés pour la prophylaxie annuelle des cheptels adhérents, ont été ou seront testés en sérologie pour la besnoitiose.

Enfin, le GDS a bien d'autres missions : conseil sur la réglementation, accès aux formations et services informatiques, gestion aux mouvements des bovins ainsi qu'un accès au service proposé par ses filiales, au service de nos élevages.

Le GDS reste à l'écoute de l'ensemble des éleveurs de notre département.

Sébastien Simian, Président GDS 38

## PROPHYLAXIE BESNOITIOSE

Tous les animaux, non connus positifs, prélevés pour la prophylaxie annuelle des cheptels adhérents, sont testés en besnoitiose (analyses entièrement financées par le GDS et le département).

- Campagne 2020/2021 : n° EDE 38 000 000 - 38 272 999
- Campagne 2022/2023 : n° EDE 38 273 000 - 38 999 999

### BILAN AU 3 MARS 2022

- Plus de 7500 bovins testés
- 7.2 % des bovins testés sont positifs à la Besnoitiose
- 84 élevages concernés par la Besnoitiose





 <b>Revendeur FRANÇAIS</b> de matériel agricole	 <b>VENTE DIRECTE</b> Magasin RIVES
 <b>PLUS DE 1500 RÉFÉRENCES</b>	 <b>SERVICES &amp; CONSEILS</b>

[www.agrodirect.fr](http://www.agrodirect.fr)  
[agrodirect@agrodirect.fr](mailto:agrodirect@agrodirect.fr)  
 09.74.50.85.85

DÉRATISATION, DÉSINFECTION, ANALYSE D'EAU ET DÉSINSECTISATION



**FARAGO 38**  
VOTRE EXPERT EN HYGIÈNE



site : [www.farago38.fr](http://www.farago38.fr)

mail : [farago38@faragoFrance.fr](mailto:farago38@faragoFrance.fr)

tel : 09 74 50 85 85

**Merci de compléter ce formulaire** et de le joindre au chèque de cotisation (ou mail si paiement par prélèvement ou virement) afin de **mettre à jour vos coordonnées**.

Nom de l'exploitation : .....

Nom des associés : .....

N° d'exploitation : .....

Adresse exploitation : .....

Adresse courrier : .....

Numéro de téléphone portable et fixe : .....

Mail : .....

### LES COTISATIONS

#### Forfait par exploitation, cotisations 2022 par bovin, ovin, caprin et actions sanitaires

Ces lignes d'appel correspondent au financement du fonctionnement du GDS et de ses actions :

- information des adhérents (plaquettes, bulletin, presse, site internet, réunions...),
- délivrance des appellations sanitaires,
- représentation et défense des intérêts des éleveurs sur les sujets sanitaires,
- commande des analyses (sang et lait) pour les prophylaxies (brucellose, leucose, IBR, varron, besnoitiose),
- dépistages à l'achat (IBR, mais aussi néosporose, BVD, paratuberculose, besnoitiose),
- plans d'assainissement paratuberculose et lutte contre la BVD...,
- tarif préférentiel sur les prestations techniques (dératisation, désinfection, analyses d'eau, lutte contre les mouches...).
- Pour les bovins, l'adhésion régulière donne droit à des indemnités complémentaires en cas d'abattage pour suspicion de brucellose, tuberculose, leucose.

#### Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE) et cotisation aux Caisses de Solidarité Santé Animale Nationale et Régionale.

- Ce fond permet le remboursement par l'Union Européenne d'une partie du coût des crises sanitaires lié aux maladies de 1ère catégorie (FCO, tuberculose, fièvre aphteuse, botulisme ...).
- Cette cotisation concerne tous les éleveurs de ruminants professionnels, qu'ils soient adhérents ou non.
- La CSSA par décision de GDS France correspond à une cotisation consacrée à la recherche pour améliorer les moyens et réduire les coûts des luttes contre les maladies, notamment contre la besnoitiose.

### LA FACTURATION DE LA GESTION DES PROPHYLAXIES

#### Forfait de gestion des prophylaxies, Attestations sanitaires ( ASDA )

Ces lignes financent la gestion des prophylaxies réglementées (paramétrages, contrôles, rappels, envois des documents pour les prises de sang et les vaccinations) et l'édition des ASDA (cartes vertes et jaunes). Ces opérations sont déléguées et sous contrôle de l'Etat (DDPP). La FRGDS Auvergne Rhône-Alpes, reconnue Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine animal, assure la mise en œuvre de missions déléguées par l'Etat. Retrouvez la charte des valeurs de la mise en œuvre des missions déléguées sur notre site internet dans la rubrique "Bovin > Prophylaxie".

#### Abonnements à Boviclic : module inventaire bovin, module repro et module bonnes pratiques. Boviphone, oviclic, capriclic.

Ces lignes correspondent à l'utilisation d'applications informatiques ou internet comprenant des frais d'échange de données.

### LES AIDES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

#### Aides du Conseil Départemental de l'Isère à l'action sanitaire collective

Le Département devrait maintenir son soutien à l'action sanitaire collective et veut même la renforcer en aidant les éleveurs à lutter contre la BVD, la besnoitiose et l'ensemble des grandes maladies d'élevage. Aider les éleveurs dans leur démarche de gestion collective du risque sanitaire c'est se prémunir des crises. Ces moyens financiers libérés seront également utilisés pour réduire les coûts d'analyses BVD notamment sur les introductions d'animaux ou mélanges de troupeaux

### REMISES ET REDUCTIONS DU GDS



#### Réduction jeunes agriculteurs

Les jeunes agriculteurs bénéficiant d'une (DJA) peuvent profiter de la **gratuité de leur cotisation par animal la première année et 50% les 2 années suivantes**. Merci de faire la demande au GDS. Offre soumise à conditions.



#### Gestion des déchets de soins MNU (Médicaments Non Utilisés)

Le GDS met à disposition **gratuitement pour les adhérents des bacs de collecte de vos déchets**. Venez récupérer vos bacs et laisser vos déchets de soin lors de la collecte annuelle.



#### Contribution IBR, Varron, BVD

La gestion de l'IBR, du varron et de la BVD est obligatoire, elle est donc facturée au même titre que les prophylaxies pour les non-adhérents. La prise en charge est incluse dans le forfait exploitation pour les adhérents.